



Premier ministre

[Accueil](#) [Actualités](#) [Communiqués](#) [Mai 2013](#) 10 mai 2013 [Partagez](#)

Régie de l'énergie
DOSSIER . R. 3884. 2013
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date 18.06.2014
Pièces n° C.S.E. 1010A
0017

Énergie éolienne - Gaspé

Québec s’engage à long terme dans la filière éolienne :

- attribution de 800 MW pour de nouveaux projets
- maintien d’environ 800 emplois manufacturiers

Gaspé, le 10 mai 2013 – La première ministre du Québec, Pauline Marois, accompagnée de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, du ministre délégué aux Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Gaétan Lelièvre, et du ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Pascal Bérubé, annonce que le gouvernement poursuit le développement de la filière éolienne au Québec avec l’attribution de 800 MW pour de nouveaux projets.

« Le gouvernement croit en l’avenir de la filière éolienne au Québec. Ce bloc générera près de 2 milliards de dollars d’investissements. Il permettra aussi de maintenir plusieurs centaines d’emplois manufacturiers en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et au Bas-Saint-Laurent, et ce, pour plusieurs années », a mentionné la première ministre.

Ce bloc de 800 MW se répartit en quatre volets : un premier 150 MW pour un projet du regroupement Mi’gmawei Mawiomí, soit les trois communautés de Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg, un bloc de 300 MW octroyé par appel d’offres pour des projets dans les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, 200 MW pour Hydro-Québec Production et, finalement, 150 MW attribués par appel d’offres pour des projets dans l’ensemble du Québec. Les appels d’offres viseront des projets initiés par des communautés locales ou des coopératives, en partenariat avec des développeurs privés.

Dans ces régions, la filière éolienne assure une activité manufacturière dynamique. Au Québec, plus de 150 entreprises fournissent des services ou des composantes d’éoliennes et génèrent plus de 2000 emplois directs. Aujourd’hui, le Québec est le deuxième plus grand producteur d’énergie éolienne au Canada, après l’Ontario, avec 1 716,2 MW implantés, soit plus de 26 % du total de la puissance installée au Canada.

« Nous maintiendrons à long terme l’industrie manufacturière et ses 800 emplois pour le développement économique de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent en particulier. L’éolien et l’hydroélectricité, c’est la meilleure complémentarité possible d’énergie verte. Le Québec veut se donner une vision à long terme pour l’éolien dans sa future politique énergétique », a souligné la ministre Martine Ouellet.

« L’énergie éolienne constitue un levier de développement économique important pour notre région et pour celle du Bas-Saint-Laurent. En plus des emplois directs que génère l’industrie, l’expertise et le savoir-faire que nous avons développés dans le domaine nous ont permis d’implanter un centre collégial de transfert technologique qui contribue au développement d’une filière industrielle éolienne compétitive et d’un savoir-faire unique », a ajouté Gaétan Lelièvre.

Assurer la pérennité de l’industrie éolienne au Québec

« Grâce à cette nouvelle attribution de 800 MW, le gouvernement confirme son engagement et son soutien envers l’industrie éolienne. De plus, il s’assurera que le secteur industriel demeure fort à long terme et, à cet égard, l’horizon 2024 est déterminant. En effet, à partir de 2025, le renouvellement du parc éolien actuel va débiter », a conclu la première ministre.

-30-

Mise en ligne : 10 mai 2013